



*Communiqué de presse  
Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2016*

## **Grand Paris : Le premier CIN en IDF examiné !**

**Le comité de pilotage du 1<sup>er</sup> avril 2016 a examiné le Contrat d'intérêt national (CIN)  
« Pôle santé / Vallée scientifique de la Bièvre » qui devrait être signé en mai**

Comme annoncé par le Premier ministre, Manuel Valls, lors du CIM (Comité interministériel) sur le Grand Paris en octobre 2015, l'État se dote d'outils d'intervention, les CIN (Contrat d'intérêt national), pour aménager des secteurs prioritaires en Île-de-France.

**Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Jean-François Carencu se félicite que, six mois après cette annonce du Premier ministre pour renforcer l'attractivité du Grand Paris, le premier CIN fasse l'objet d'un large consensus. Il devrait être signé d'ici la fin mai.**

Les CIN définissent une stratégie partenariale pour un territoire donné et donnent un cadre précis de l'action à mener.

### **Un nouvel outil opérationnel**

Le CIN « Pôle santé / Vallée scientifique de la Bièvre » réunit l'État, les collectivités, la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre, l'Université Paris-Saclay (et parmi ses membres, l'Université Paris-Sud, le CEA, l'Inserm), Gustave Roussy, l'APHP, le Centre chirurgical Marie-Lannelongue (CCML), l'association Cancer Campus, Sadev94, la CCI du Val-de-Marne, Sanofi, le pôle de compétitivité MEDICEN, l'ARS d'Île-de-France.

**Ce contrat définit un cadre de partenariats pour développer une stratégie ambitieuse** d'un pôle de santé de rayonnement international, adossé aux acteurs universitaires, hospitaliers ainsi qu'aux grandes opérations d'urbanisme du territoire.

Son comité de pilotage a vocation à entériner les décisions collégiales utiles ou nécessaires à la bonne réalisation du projet global. **Le pôle santé de l'université Paris-Saclay en Vallée scientifique de la Bièvre recouvre un quart du département des Sciences de la Vie de l'université Paris-Saclay (600 chercheurs, sur un total de 2 400).**

### **Un CIN santé à vocation économique**

Le CIN « Pôle santé / Vallée scientifique de la Bièvre » porte, en première phase, sur la période 2016-2022. Il pourra être prolongé.

Ce calendrier correspond à celui des travaux et de la mise en service du Grand Paris Express et à l'ouverture, en 2022, dans le cadre des aménagements urbains de Campus Grand Parc, de la gare Villejuif IGR des lignes 15 et 14, au cœur du Campus santé.

Le CIN s'attachera à développer :

\* **la modernisation et la confortation des installations du pôle santé de l'université Paris-Sud**, avec les réalisations de l'extension de la faculté de Bicêtre et la construction du Pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS) au cœur de la ZAC Campus Grand Parc. Les études pré-opérationnelles du PUIS, en lien avec la mobilisation du foncier de la Redoute, devront être menées à bien à l'horizon 2018 ;

\* **le renforcement des plateformes utiles au développement de la recherche académique** et privée, avec les projets initiés sur le centre CEA de Fontenay-aux-Roses (infrastructures nationales en biologie/santé du PIA Idmit et Neuratris) et par Gustave Roussy (réalisation de la nouvelle plateforme préclinique PRECAN) ;

\* **une stratégie d'innovation ouverte notamment dans les domaines d'excellence comme la lutte contre le cancer, et de développement économique de la filière santé**, avec la mise en service d'une première phase du bioparc Cancer Campus dont la réalisation est pilotée par Gustave Roussy (première phase d'environ 10 000 m<sup>2</sup> à 15 000 m<sup>2</sup> avec un objectif de dépôt du permis de construire en 2018), articulé avec la réalisation du bioparc adossé au pôle du CEA à Fontenay-aux-Roses.

**L'État, sur le secteur de Campus Grand Parc, crée une « opération d'intérêt national » (OIN)** afin de s'assurer de la bonne coordination des interventions et de favoriser la réalisation d'un projet d'ampleur valorisant le site de la Redoute, intégrant la programmation du pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUIS). Le décret de création de l'OIN est prévu pour juin 2016. La démarche vise à confier l'aménagement à un opérateur unique, Sadev94. Celui-ci a la charge de la coordination des actions foncières, d'aménagement, des études urbaines et de programmation, pour le compte de l'Établissement public territorial (EPT) en charge de la ZAC, de l'État, et en parfaite liaison avec la commune de Villejuif.

Les partenariats du pôle de compétitivité Medicen Paris Région ainsi que la CCI du Val-de-Marne, référent régional **pour le développement de la filière santé** pour le compte des CCI de Paris/Île-de-France, insèrent les dynamiques d'innovation du pôle santé VSB **dans le cadre du biocluster francilien** et devront permettre d'adosser les projets et démarches des acteurs du CIN aux attentes et besoins exprimés par les entreprises.

#### **Liste des membres du CIN**

L'État ;

le Territoire Grand Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont (Territoire 12) ;

Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, Cachan, Chevilly-Larue ;

pour les autres villes de la Vallée Scientifique de la Bièvre, la Conférence des projets de la Vallée Scientifique de la Bièvre ;

la région Île-de-France, le département du Val-de-Marne ;

l'Université Paris-Saclay et, parmi ses membres l'Université Paris-Sud, le CEA et l'Inserm ;

Gustave Roussy, l'APHP, le Centre chirurgical Marie-Lannelongue (CCML) ;

l'association Cancer Campus, Sadev94 ;

la CCI du Val-de-Marne, Sanofi, MEDICEN et l'ARS d'Île-de-France.

#### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>